

RAPPORT MORAL ARMOR SANTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 6 AVRIL 2018

L'année 2017 est une année un peu particulière sur le plan de la gouvernance et c'est donc aujourd'hui la vice-présidente du réseau qui a le plaisir de réaliser ce rapport moral !

Effectivement, suite à la démission de Morgane Le Bourhis, au poste de présidente en 2017, aucun candidat ne s'est présenté à ce poste.

Cependant, force est de constater que cela n'a pas déstabilisé le réseau et le bureau s'est resserré avec une redéfinition des rôles de chacun dans un mode plus collégial, ainsi que les modalités de travail avec la directrice du réseau.

Cela a été l'occasion de nous pencher sur notre gouvernance après plus de 10 ans de fonctionnement. Plusieurs séminaires (les samedis matins, de bonne heure et de bonne humeur avec les brioches de Géraldine, les chocolats d'Anne, les pizzas et les salades réservées par Ann Claude) nous ont permis de remettre à plat les différentes structures de gouvernance du réseau. Nous avons souhaité clarifier ce qui relève de l'association Armor Santé, du réseau arc en ciel.

Les statuts de l'association ont été revus, nous proposerons les modifications au nouveau conseil d'administration issu de l'AG (rôle du CA et une transformation en Copil, rôle du bureau, rôles et missions des différentes cellules et leurs fonctionnements : copilotage de chaque cellule par un salarié du réseau et des membres du bureau). Nous allons faire valider l'ensemble de ces modifications auprès d'un juriste afin de s'assurer de leur validité avant de soumettre les propositions au CA.

Je remercie donc l'ensemble des membres du bureau pour leur implication ! Merci à Anne, à Elise, à Emilie, à Catherine, à Marie Pierre, à Géraldine, à Jean François.

Au-delà de la gouvernance, le réseau s'appuie sur une équipe de salariées, toujours très impliquées, et dont la compétence est reconnue. Merci également à elles !

Cette année 2017 est aussi l'année de création, validation et mise en œuvre des recommandations de la HAS concernant le « parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ». Les recommandations ont été publiées fin janvier 2018. Nous étudierons la place et le rôle du réseau dans leur appropriation et leur diffusion auprès des familles et des professionnels. A noter que des membres du réseau ont participé à ces travaux. Ces recommandations permettront de poursuivre le travail autour de la gradation des prises en charges avec l'ensemble des acteurs locaux, en particulier les articulations et les attentes des médecins traitants.

D'autre part, l'évolution des pratiques et des besoins fait émerger un possible élargissement des populations accueillies au réseau, se dirigeant vers les troubles neurodéveloppementaux. Afin d'étayer notre réflexion, nous avons eu la chance de recevoir Anne Monge, directrice du réseau Anais de Grenoble, né quasiment en même temps que nous et qui d'emblée s'est ouvert sur la coordination des prises en charge d'enfants en situation de handicap. Au cours des échanges, nous avons perçu avec plaisir des fonctionnements assez similaires aux nôtres. Au cours de cette matinée d'échanges, les partenaires professionnels du réseau ont été conviés ce qui nous a permis de constater que peut être nous avons besoin de retisser du lien que nous pensions acquis. L'année 2018 aura pour chantier de recimenter ses liens et de conforter l'intérêt de cette ouverture de public. L'évolution du futur plan autisme troubles neurodéveloppementaux est un argument de plus.

Ces deux évènements : recommandations HAS et la venue d'Anne Monge ont amené la cellule de veille à enclencher une réflexion autour de la gradation des prises en charge, en particulier dans le niveau 1, et sur le rôle du médecin traitant. En effet, l'expérience développée par Anne Monge sur l'implication du médecin traitant nous a paru une piste intéressante. La cellule de veille se donne l'année 2018 pour construire un projet en ce sens.

Enfin, depuis 2 années, l'ARS nous a missionné sur le plan régional, afin de regarder comment nous pouvons « essaimer » les outils et bonnes pratiques du réseau. Nous avançons dans ce cadre, entre autres, avec les centres référents, le dispositif TAE 56. Ce travail sera poursuivi en 2018, en particulier avec la mise en place d'un comité de pilotage à l'initiative de l'ARS permettant d'asseoir cette démarche et notre rôle auprès de l'ensemble des partenaires.

Ce rapport moral ne traduit pas toute la dynamique du réseau. Je citerai quelques projets : des projets innovants portés par des administratrices sur des prises en charge pluri-professionnelles de type « éducation du patient » autour des matériels, un projet de recherche sur ce qu'induit une relation thérapeutique avec un enfant et sa famille « projet de triade parent/enfants/soignants ». Je note également que les parents sont de plus en plus présents, notamment au travers d'une nouvelle cellule « l'avis de famille » permettant d'échanger entre parents et professionnels. Bien d'autres projets mériteraient que nous nous y attardions, mais je ne peux que vous inviter à participer à nos travaux pour contribuer à ces différents projets. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Isabelle ARHANT

Vice présidente d'Armor Santé